



VADEMECUM « COMMENT S'ENGAGER DANS DES ACTIONS CONTRE L'ILLETTRISME »

Chaque année, depuis 2015, notre Association publie ce vademecum pour aider les Clubs qui souhaitent s'impliquer dans des actions en faveur de la lecture et de la lutte contre l'illettrisme (traditionnel ou numérique). Ainsi, nous avons recensé les actions menées avec succès par des Clubs Lions et mis à disposition des outils méthodologiques.

SOMMAIRE

- 1 – Opération nationale de Lutte contre l'illettrisme 2022
- 2 - Ateliers
 - Mise à niveau de personnes en situation d'illettrisme
 - Écrivain public Lions
- 3 – Donner le goût de la Lecture
 - Séances de Lecture
 - Dictées Lions dans la Cité
- 4 - Manifestations littéraires
 - Salons du livre
 - Brunchs Littéraires Lions
- 5 - Aide aux personnes âgées et handicapées

Les Correspondants de District de l'Association sont à disposition des Clubs pour tout complément d'information :



Correspondants de District de l'Association " Agir pour la lecture • Vaincre l'illettrisme • LCF "



District	Prénom NOM	Club	Adresse courriel	Téléphone
CENTRE	Daniel COURIOL	Clamecy Vaux d'Yonne	danielcouriol@yahoo.fr	06 08 42 16 84
CENTRE EST	Jeanine BONAMY	Besançon Lumière	jeanine.bonamy@laposte.net	06 67 98 11 76
CENTRE OUEST	Christian LENOIR	Isle Val de L'Aurence	christian.lenoir3@wanadoo.fr	06 63 25 91 14
CENTRE SUD	Christine PATTE	Pont La Tour	christine.patte38@orange.fr	06 89 41 10 18
CÔTE D'AZUR CORSE	Michel FACCIN	Sainte Maxime Vallée du Préconil	michel.g.faccin@wanadoo.fr	06 89 68 14 40
EST	Françoise SOL	Épernay	francoisesol@orange.fr	06 70 87 56 70
IDF EST	Jean-Claude MAURY	Vallée des moulins Ormesson Sucy	jcmaury2@gmail.com	06 32 59 90 80
IDF OUEST	Gérard MARTINEAU	Neauphle le Château	gerard.martineau0703@orange.fr	06 18 90 12 79
IDF PARIS	Brigitte ALBERT-JACOUTY	Paris Eiffel	jacoutybrigitte@gmail.com	06 70 29 68 23
NORD	Annie DURAND DUPONT	Lille Opéra	anniemichele.durand@gmail.com	06 09 63 64 39
NORMANDIE	Georges-Claude GALLAIS	Caen Normandie Culture et Passions	tougalkan@gmail.com	06 80 11 12 28
OUEST	Marie-Paule JEAMBRUN	Concarneau Cornouaille	marie-paule.jeambrun@wanadoo.fr	06 33 90 04 89
SUD	Colette POUECH	Limoux la Sémillante	cogepouech@wanadoo.fr	06 74 07 76 20
SUD EST	Nicole LEVY	Marseille Prospective	nicole536@hotmail.fr	06 12 52 27 39
SUD OUEST	Marie FABRE - LOISEL	Bordeaux Saint Augustin	gmmarie33700@gmail.com	06 67 62 33 95

1 - Opération d'accompagnement vers le numérique 2022 en partenariat avec l'ANLCL et le District Multiple 103 France, avec le soutien de la Fondation des Lions de France

Le constat

La dématérialisation dans nos services publics est déjà bien engagée. Face au numérique, 13 millions de français sont en difficulté !

L'illettrisme numérique représente une nouvelle forme d'exclusion, car les personnes concernées n'ont pas accès aux mêmes droits, à la même information, aux mêmes emplois que ceux qui peuvent et qui savent.

Par ailleurs, en France, 2,5 millions de personnes, âgées de 18 à 65 ans, sont en situation d'illettrisme, dont plus de la moitié dans le monde du travail. Ils ne peuvent utiliser internet, alors que la transformation numérique s'accélère dans tous les secteurs de la vie quotidienne : santé, formation, emploi, culture...



L'illettrisme numérique ou illectronisme désigne les personnes qui ne maîtrisent pas suffisamment l'outil numérique pour accéder aux informations, les traiter et agir en autonomie dans la vie courante.

Il caractérise aussi les personnes qui ne possèdent aucune connaissance de base pour utiliser un ordinateur.

Agir pour la lecture • Vaincre l'illettrisme • LCF problème...

Notre volonté d'être des Humanistes des temps modernes nous invite à agir contre cette forme d'exclusion que sont l'illettrisme traditionnel et l'illettrisme numérique.



Notre Association propose aux Clubs Lions de France une opération de « Don de Soi », en partenariat avec l'Agence Nationale de

Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCL) et avec le soutien de la Fondation des Lions de France. Il s'agit d'accompagner des personnes éloignées du numérique vers la maîtrise des compétences de base nécessaires à l'accès aux services publics numériques et à la réalisation en autonomie des démarches administratives en ligne. Cette opération se déroule au sein de structures publiques et associatives, notamment en lien avec les collectivités territoriales (CCAS, bibliothèques, Espaces France Services, Missions locales, Pôle Emploi...).

Signature de deux Conventions tripartites

Cette opération de « Don de Soi » a fait l'objet de deux Conventions tripartites.

Cette première Convention a concerné le DM 103 France, l'ANLCL et notre Association.

Elle a été signée le 10 mars 2021 par :

- Dominique MALLET et Jean-Jacques HILLAIRET, Présidents des Conseils des Gouverneurs (2020-2021 et 2021-2022),
- Hervé FERNANDEZ, Directeur de l'ANLCL,
- Christian LENOIR, Président de notre Association.

Une seconde Convention tripartite a concerné la FDLF, le DM 103 France et notre Association.

Cette convention porte sur l'engagement financier de la FDLF pour les exercices 2021/2022 et 2022 / 2023 (enveloppe de 100 000 €).

Elle a été **signée le 19 avril 2021** par :

- Régis ABAD, Président de la FDLF,
- Dominique MALLET et Jean-Jacques HILLAIRET, Présidents des Conseils des Gouverneurs (2020-2021 et 2021-2022),
- Christian LENOIR, Président de notre Association.

Déroulement de l'Opération

1 – Inscription

Le correspondant de district de l'Association se tient à disposition des Clubs Lions qui souhaitent s'engager et s'inscrire à cette opération. Ils devront contacter une municipalité, un organisme social, un CCAS, une bibliothèque ou un Espace France Services pour effectuer les permanences et connaître des personnes en difficulté avec les outils numériques.

2 – Proposer des vacations...

Après avoir obtenu l'accord de principe de la structure sociale partenaire, le Club Lions lui proposera des vacations et établira un calendrier.

Il vérifiera la faisabilité de l'accompagnement des personnes : outils informatiques, locaux...

3 – Suivre une formation préalable préparée par l'ANLCI



Les Lions participants à l'opération suivront une

formation indispensable préparée par l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI).

4 – Accompagner les personnes éloignées du numérique



Les Lions ainsi formés seront alors qualifiés pour accompagner des personnes éloignées du numérique vers la maîtrise des compétences de base, nécessaires à l'accès aux services publics numériques et à la réalisation en autonomie des démarches administratives... Au travers de ces entretiens individuels, les Lions seront à même d'agir auprès de personnes qui sont aussi en situation d'illettrisme traditionnel.

5 – Fournir des outils informatiques aux structures sociales partenaires

Par leur compte d'œuvres sociales, les Clubs Lions participants auront aussi la possibilité d'offrir des outils informatiques aux structures sociales partenaires.

Dans ce cas, la Fondation des Lions de France apportera sa contribution.



2 - Les Ateliers

2-1 - Mise à niveau de personnes en situation d'illettrisme



Cette action vise à apporter un soutien et une reprise de confiance en eux, à ceux et celles qui, pour des raisons diverses, ont progressivement décroché, au point de ne plus être autonomes pour rédiger des documents de la vie courante. Au terme d'un cycle de 6 séances, la parole se libère, et les participants échangent des impressions sur les sujets proposés par l'animateur. Ces échanges ont été rassemblés dans un recueil édité par les Lions du **Club de Liencourt/Nogent-sur-Oise**.

2-2 - Écrivain public



Cette action de proximité est destinée à aider des personnes en difficulté de lecture et d'écriture.

Le principe de cet atelier a été créé par le **Club de Fontenay-aux-roses Vallée aux loups** à partir du recensement de « bonnes pratiques » validées auprès d'autres Clubs Lions. L'outil mis en place a été adapté aux demandes et aux besoins locaux.

Il apporte assistance écrite et conseils à des publics confrontés à la rédaction des dossiers administratifs qui ne sont plus pris en charge par les différents services concernés : logement, CAF, CMU, Handicap...

3 – Donner le goût de la lecture

3-1 - Séances de lecture



Les Clubs Lions préviennent l'échec scolaire précoce en organisant des séances de lecture aux jeunes enfants (de 2 à 6 ans).

Ils s'engagent aussi aux côtés de l'Éducation nationale pour :

- Fournir des livres et du matériel pédagogique.
- Mettre en place de séances de soutien.
- Financer des projets.
- Organiser des concours pour inciter à la Lecture.

3-2 - Dictées Lions dans la Cité



Les Clubs Lions organisent des dictées dans la Cité auprès des scolaires, des collégiens, des lycéens, des adultes, des personnes âgées et en situation de handicap...

Notre Association propose aux Clubs Lions un kit intitulé : « La dictée au fil des mots ».

4 – Manifestations littéraires

4-1 – Salons du Livre



Les Clubs Lions organisent des manifestations pour promouvoir le Livre et cultiver le goût de Lire. Ils donnent ainsi de la visibilité à leurs actions culturelles

4-2 – Brunchs littéraires



Depuis 2014, deux Clubs Lions du Havre organisent des Brunchs littéraires.

Cette action est destinée à :

- Faire découvrir un auteur et son livre autour d'un brunch,
- Apporter une aide à des familles en souffrance du fait du handicap physique ou mental de leur enfant.

Humanitaire et Humanisme sont réunis dans cette action en créant de l'espoir. En donnant l'occasion à des enfants de devenir acteurs de leur propre vie nous les aidons à obtenir un degré de liberté plus important par la lecture.

Notre Association propose un kit pédagogique intitulé « Brunchs Littéraires Lions ».

5 - Aide aux personnes âgées et handicapées



Les Clubs Lions :

- organisent des séances de lecture pour personnes âgées vivant seules ou en institution,
- participent dans les hôpitaux au « printemps des poètes »,
- apportent une aide matérielle aux écoles, établissements et bibliothèques pour malvoyants,
- facilitent l'accès aux livres en **Braille**,
- aident financièrement des Bibliothèques Braille.